



LISTE DE CONTRÔLE POUR L'HIVER – Pour les destinataires du service de porte à porte AVANT L'HIVER

Inspecter l'aire de stationnement des remorques et les zones de chargement et de déchargement	Fait	Mesure prise
Vérifier que la zone est exempte de débris et d'objets encombrants.		
Vérifier que la zone est bien drainée et exempte de nids-de-poule.		
Vérifier que les panneaux indicateurs et les clôtures sont en bon état.		
Vérifier l'éclairage.		
Examiner le plan de déneigement	Fait	Mesure prise
Déterminer l'endroit où la neige sera entassée de manière à ne pas trop nuire au stationnement.		
Déterminer le processus à utiliser pour déneiger la zone de déchargement des remorques de manière à conserver une hauteur adéquate au niveau du quai.		
Déterminer le processus à utiliser pour garder les zones de marche utilisées par les employés et les conducteurs exemptes de surfaces glissantes.		
Déterminer le matériel et les fournitures nécessaires pour éliminer la neige et la glace, et vérifier les stocks.		
Déterminer le processus à utiliser pour déneiger le dessus des remorques et des conteneurs.		

PENDANT L'HIVER

Inspecter l'aire de stationnement des remorques et les zones de chargement et de déchargement	Fait	Mesure prise
Veiller à ce que les zones de marches utilisées par les employés et les conducteurs soient exemptes de neige et de glace.		
Veiller à ce que les zones de chargement et de déchargement soient exemptes de neige et de glace.		
Veiller à ce que l'aire de stationnement soit exempte de neige.		
Veiller à ce que la neige soit entassée dans la zone prévue à cette fin.		
Après chaque chute de neige, inspecter les toits et les faire déneiger en cas d'accumulation excessive.		

Service à la clientèle de l'Intermodal du CN • 1 866 896-6601

Centre d'exploitation du réseau du CN • 1 800 661-3963

Police du CN • 1 800 465-9239